## Webinaire - Investissements CFA 2024

janvier 2024



JANVIER 2024

Pour que la réunion se passe dans les meilleures conditions, nous vous proposons de...







La présentation vous sera envoyée à la fin de la réunion

Poser les questions dans le tchat, nous y répondrons au fur et à mesure ou à la fin



Partager nos points de vue avec bienveillance

Construire l'avenir ensemble !



### Ordre du jour

- 1. Cadre général et présentation de la procédure des demandes d'investissements CFA d'OPCO 2i 2024
- 2. Faire une demande d'investissements à l'OPCO 2i
- 3. La notification
- 4. Les échéances de paiements et contrôle



Cadre général et présentation de la procédure de demandes d'investissements CFA d'OPCO 2i -2024

### CADRE GENERAL



- Préambule : La loi du 5 septembre 2018 a changé les règles de financement de l'apprentissage. Depuis cette réforme, les opérateurs de compétences ont la possibilité de donner des financements aux CFA pour leurs investissements. Dans ce cadre, le Conseil d'administration d'OPCO 2i, attaché au développement de l'alternance dans l'Industrie, a réservé un budget sur les fonds alternance pour soutenir les CFA depuis 2020.
- Le dépôt des demandes se font l'ors d'ouverture de vagues (mini 1X/an) afin que les CFA puissent déposer leur dossier de demande d'aide financière à OPCO 2i ( sous réserve de la validation de la commission alternance d'OPCO 2i et du Conseil d'Administration).
- C'est dans ce cadre qu'OPCO 2i est devenu financeur des projets des Centres de Formation d'Apprentis ayant des filières de formation en lien avec les branches d'OPCO 2i, et réceptionne leurs demandes de soutien aux investissements depuis 2020. Cette aide financière peut aller jusqu'à 50% des investissements.

### Demande d'investissement CFA OPCO 2i - 2024



16

- ▶ Un CFA ne peut déposer qu'un seul dossier : tous sites et toutes UFA confondus.
- Le CFA doit porter la demande auprès d'OPCO 2i, en son nom. Tous les documents et pièces justificatives doivent être au nom du CFA.
- La notification est transmise au CFA
- Le financement est versé au CFA
- ▶ Une UFA ne peut pas faire de demande pour le compte d'un CFA

### Demande d'investissement CFA OPCO 2i - 2024

Les demandes des CFA doivent répondre aux critères de recevabilités suivants :





subvention

OPCO 2i

### Demande d'investissement CFA OPCO 2i - 2024



- Pour un CFA « en création » : il doit s'engager à respecter les critères de recevabilité
- OPCO 2i se donne la possibilité d'émettre un refus à l'issue d'un délai de 6 mois après la notification de la décision du Conseil d'Administration, si le CFA n'est pas en mesure d'apporter la preuve du cofinancement à hauteur du pourcentage restant du projet d'investissement
- Le CFA devra présenter une attestation sur l'honneur confirmant que le projet va bien se mettre en œuvre, ainsi que son plan de financement prévisionnel, en complément de l'attestation de lancement

Le dossier est considéré comme conforme lorsque les critères de recevabilités sont remplis, d'une part, et que les devis correspondent aux informations administratives et financières de la demande, d'autre part,

## **Process d'instruction**



- 1. OPCO 2i réceptionne les demandes d'investissement du CFA. Le CFA envoi sa demande à l'adresse <u>subventionscfa@opco2i.fr</u>
  - Des échanges en visio conférences peuvent être organisées selon les sollicitions du CFA
- 2. OPCO 2i contrôle la recevabilité et la conformité de la demande du CFA et oriente le dossier vers la CPNE concernée pour étude et avis consultatif. (\*)
  - Si la demande est irrecevable, le dossier est renvoyé au CFA par mail en indiquant la raison.
- 3. La CPNE qui a étudié la demande, émet un avis consultatif et le transmet à OPCO 2i
- 4. OPCO 2i présente les avis consultatifs à la Commission Alternance qui émet des recommandations au Conseil d'Administration d'OPCO 2i qui statue,
- 5. L'avis de décision est notifié au CFA

\* La branche la plus représentée par le CFA est calculée selon le nombre d'apprentis présent lors de l'année dans le CFA

### Les types d'accompagnements financiers

#### Trois types d'accompagnements financiers :



Equipements	Travaux et rénovations	Immobilier
- Equipements pédagogiques (machines)	- Réfection d'un plateau technique	- Achat de structures
- Pièces pour des machines	- Extension d'infrastructures	- Construction de bâtiment
- Applications (programmation robotique)	- Mises aux normes	- Etude de faisabilité
- Technologies de l'information et de la	- Etude de faisabilité	- Honoraires architecte/MO
communication pour l'enseignement	- Honoraires architecte/MO	
- Infrastructures informatiques, casques,		
ecrans, pc, casques de realite virtuelle		
- Mobiliers de salles de cours		
- Logicieis en lien avec la pedagogie ou la destion des apprentis		
gestion des apprentis		

#### Sont exclus :

- 1) Les équipements relevant du forfait ler équipement
- 2) Les équipements dont la durée d'amortissement est inférieure ou égale à trois ans

## Calendrier 2024 & Priorités & Délais





- ► Ouverture de la vague décalage en attente du CA du ler février 2024
- Prévisionnel : 2 février 2024 au ler mars 2024

#### **Priorités :**

- Les projets d'investissements ayant déjà bénéficié d'un ler financement de la part d'OPCO 2i dans le cadre d'un plan de financement pluriannuel ;
- Les projets d'installation de plateaux techniques / équipements nécessaires aux diplômes et titres professionnels « cœur de métiers et métiers stratégiques » et « interindustriels »

#### Délais de réalisation des projets : à compter de la date de la notification

Pour les investissements matériels/équipements : 2 ans

Pour les investissements travaux/immobiliers : 5 ans



## Faire une demande d'investissement CFA à l'OPCO 2i

## **Pièces obligatoires**



#### Pour toute demande :

- > Le formulaire de demande dûment complété
- > Un courrier de demande à l'OPCO 2i
- Une présentation/description du ou des projets d'investissement
- Le RIB certifié conforme sur papier en tête, avec tampon et signature, sur lequel le versement doit être effectué
- Le calendrier prévisionnel de réalisation ou de mise en place

## Pour une demande d'immobilier / travaux :

- Plan prévisionnel d'impact des investissement engagées sur le fonctionnement du CFA
- Présentation détaillée du projet (avec CA de l'année précédente et estimation CA années suivantes/type de public)

Pour chaque nature d'investissement :
➢ Etude de faisabilité
➢ Etude de programmation



 Tous les champs de cette rubrique du formulaire sont à renseigner, afin de nous permettre d'identifier votre CFA

	Form Demande de subver	ulaire CFA ntions d'investiss	ements	
Identité du CFA			<u>]</u>	
Site principal				
Siret :				
Nom de l'établissement :		Sigle :		
Propriétaire des murs :		]		
Code UAI site principal :		]		
NDA :		]		
Type de CFA :		]		
Effectif salariés au 31/12 de l'année N-1		]		
Date de création du CFA :		]		
	Adresse	Code Postal	Ville	Région
Adresse :				
Site internet :				
Autres sites concernés ar la demande				
Siret Code UAI	NDA Nom de l'établissement			



Deux contacts distincts sont obligatoires pour cette rubrique. Cette information est nécessaire dans la transmission de la réponse (pour pallier l'absence de l'un des deux contacts).

<u>-</u>					_
LC	n	τ	ac	π	s

Directeur de l'établissement		Directeur Admir	istratif ou Comptable	Responsab	Responsable du dossier - contact administratif		
Civilité :		Civilité :		Civilité :			
Nom :		Nom :		Nom :			
Prénom :		Prénom :		Prénom :			
Téléphone :		Téléphone :		Téléphone :			
E-mail :		E-mail :		E-mail :			



► Les coordonnées bancaires du CFA sont à indiquer dans cette rubrique.

Coordonnées bancaires							
Titulaire du compte IBAN							
BIC		]					



- Dans la partie « Investissements », les deux dernières questions concernent les demandes de travaux / immobilier pluriannuels :
- 1. Demande concernant un projet pluriannuel accepté antérieurement
- 2. Dans le cadre d'un investissement qui concernerait un futur projet

Nature de l'investissement     Travaux et équipements       Dreiet immebilier : Cette demende c'incerit elle dans le codre d'une continuité de plan de financement que un cofinancement de Branche 2	
Draiat immobiliar y Catta demonde d'incert alle dess la cadra d'une continuité de slan de financement que un cofinancement de Dranche C	
Projet inimobilier : Cette demande s'inscrit-elle dans le cadre d'une continuite de plan de infancement avec un connancement de Branche ?	no
Si oui, veuillez joindre un document justifiant ce cofinancement.	
Avez vous dáià fait une demande d'investissements CEA à l'OPCO 212	
Si oui, quelle était la date de notification de la demande ?	
Quel montant avez-vous obtenu ? 1 479 863 €	
Votre demande actuelle est-elle la continuité de votre projet ?	
Si oui, le quel ?	
Envisagez-vous de faire une autre demande pour finaliser le projet demandé ?	

## Fichier de demande de financement – Onglet effectif accueilli

Dans le dossier du CFA, plusieurs informations sont à prendre en compte afin que la CPNE étudie le dossier :

- Dans l'onglet « Effectif accueilli », vous devez compléter :
- 1. Le nombre total d'apprentis présents dans le CFA, toutes branches confondues y compris celles ne dépendant pas d'OPCO 2i. Et compléter également les informations des « autres publics ».
- 2. Le nombre d'apprentis total pour chaque branche dépendant d'OPCO 2i
- 3. Au fur et à mesure des informations complétées, le fichier identifie la branche la plus représentée selon le pourcentage apprentis dans votre CFA et vérifie l'éligibilité du dossier

Site(s) d'accueil du public		
Veuillez renseigner ici les élements relatifs aux sections d'apprentissage en indiquant le nombre d'apprentis relevant d'une ou des Branches couvertes par	OPCO 2i	
Nombre de sections d'apprentissage au 31/12 de l'année N-1 : Effectifs apprentis prévus au 31/12 (effectif total) :		
Effectif total au 31/12	Détails Branche OPCO 2i (effectif total au	ı 31/12)
Apprentis Contrats de Formation continue Scolaire Autres	Branche la plus représentée :	
	Eligibilité du dossier :	
	TOTAL	0%
	Branche 🗸	Nombre 🧹 % 🖵
	BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRERIE CAOUTCHOUC	0%
	CARRIÈRES ET MATÉRIAUX	0%
	CORDONNERIE	0%



# Fichier de demande de financement – Onglet section d'apprentissage

Préciser ici les différentes sections d'apprentissage, et donc les filières présentes dans le CFA



- Filière : domaine du diplôme visé à indiquer (Chimie, Ciments...)
- > Taux de réussite : à indiquer en fonction de l'effectif total de l'année précédente

ODC

INDUSTRIES



Cet onglet comprend plusieurs tableaux

1

1. Investissement : pour une demande dans le cadre de la continuité d'un projet : merci d'indiquer la référence du dossier (ex V2023V1-112)

Cette feuille comprend des calculs automatiques, veuillez renseigner les montants, les calculs seront faits automatiquement	Plan de financement des investissements
Investissement	
Nature de l'investissement	
Projet immobilier : Cette demande s'inscrit-elle dans le cadre d'une continuité de plan de financement avec un cofinancement de Branche ?	
Si oui, veuillez joindre un document justifiant ce cofinancement.	
Avez-vous déjà fait une demande d'investissements CFA à l'OPCO 2i ?	
Si oui, quelle était la date de notification de la demande ?	
Quel montant avez-vous obtenu ?	
Votre demande actuelle est-elle la continuité de votre projet ?	
Si oui, le quel ?	
Envisagez-vous de faire une autre demande pour finaliser le projet demandé ?	



1. Détail du plan de financement : il s'agit de formule automatique. Ne rien compléter.

Si votre plan de financement répond aux critères : un message "plan de financement valide" s'affiche

u plan de financement						
Г	Couts TTC	Montant Demandé à OPCO2i	Fonds Propres	Région	Emprunt	Autre
Equipements N	- €	- €	- €	- €	- €	
Travaux N	- €	- €	- €	- €	- €	
Immobilier N	- €	- €	- €	- €	- €	
TOTAL	- €	- E	- E	- E	- €	
	ОК	ОК	ОК	ОК	ОК	ОК

Remplir les demandes en équipements

a. Chaque nouvelle ligne de projet portera un numéro : El = Equipement nºl ; T3 = Travaux nº3 ; I4 : Immobilier nº4. Il faut également préciser la nature de l'investissement

- b. Précisez le site
- c. Objet/argumentaire : nom du projet ou de l'équipement à acheter
- d. Préciser la catégorie (équipements pédagogiques mises aux normes...) exemples :
- e. Coût TTC : si le devis n'est pas en € il est nécessaire de faire la conversion
- f. Nommer le nom du devis comme le nom de projet ainsi que le document

Joindre le devis obligatoirement. Tout devis manquant fera l'objet d'une demande de complément de pièce.

Dans l'attente de la ou les pièces demandées, le dossier sera considéré comme étant non conforme et ne pourra être présentée à la CPNE.

			CAR							
№ projet	Nature d'investissement	Site bénéficiaire de l'investissement	Objet/argumentaire	Catégorie (Equipement - Travaux - Immobilier)	Coût TTC (par tranche si nécessaire)	Devis Veuillez indiquer ici le nom des devis joints correspondants				
E1	Robot	Paris	XXX	Equipements pédagogiques	150 000,00 €	XXX				



- 1. Priorités : notez de 1 à 3 par ordre de priorité (1 étant le plus prioritaire et 3 le dernier)
- 2. Date de lancement / Date de fin : estimation
- 3. Brève description des équipements / opérations et des raisons de cet achat
- 4. Renseigner la formation concernée par la nature d'investissement
- 5. Indiquer s'il s'agit d'une ouverture de section ou non

S DES INVESTISSE	DES INVESTISSEMENTS					on(s) concernée(s)	
Priorité (1à 3)	Date de lancement du projet ✔ (mois/année ✔	Date fin prévisionnelle du projet (mois/année)	Brève description des équipements/opérations	Diplôme(s) / Titre(s) et intitulé de formation	Filière(s)	Niveau(x) (1 à 8) ▼	Ouverture de section (Oui / Non)
1	06/2024	12/2024	machine				
	-					_	_





- 1. Indiquer le nombre d'apprentis constituant la (les) promotions en lien avec la nature d'investissement
- 2. Indiquer la répartition de vos effectifs apprenants selon le type de public





- 1. Indiquer la répartition des apprentis relevant d'une ou des branches d'OPCO 2i concernés par la nature d'investissement
- 2. Si votre nature d'investissement concerne des promotions d'apprentis relevant de plusieurs branches d'OPCO 2i, cliquer que le + pour déployer toutes les colonnes à renseigner







Plan de financement : Le CFA peut financer ses investissements de plusieurs manières :

- fonds propres ;
- aides de la région ;
- emprunt bancaire ;
- autres (OPCO, France compétences, université...);
- OPCO 2i, dans la limite de 50% du coût total du projet

	PLAN DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CFA sur l'année 2024									
Fonds propres CFA		Région		Emprunt		Autres (préciser le financeur)			Participation OPCO 2i demandée 2024	
Montant Fonds propres année l	Part Fonds propres année N	Montant région année N		Montant Emprunt année N	Part Emprunt année N	Montant autre annéo M	Part autre année N	Financeurs année N	Montant OPCO 2i année N	Part OPCO 2i année N
100 000€									50 000€	

NB : les pourcentages de part de financement se calculent automatiquement dès lors que vous complétez le montant. Tout montant manquant ou dépassant 50% fera l'objet d'un renvoi de dossier pour mise en conformité.



## Fichier de demande de financement



Les demandes pluriannuelles représentent les travaux et/ou projets immobiliers qui seront réalisés sur plusieurs années (exemple : rénovation d'un bâtiment, travaux d'agrandissement, construction de CFA...)

PLAN DE FINANCEMENT Années N+1 N+2 (UNIQUEMENT POUR L'IMMOBILIER)												
		Fonds propres CFA		Région		Emprunt		Autres (préciser le financeur)			Participation OPCO 2i demandée 2023	
Cout total du projet	Financements anterieurs	Montant Fonds propres année N+1	Montant Fonds propres année N· 🖵	Montant région année N+1	Montant région année N+2	Montant Emprunt année N:1	Montant Emprunt année N: 2	Montant autre année N+1	Montant autre année N+2	Financeurs N+1 & N+2	Montant OPCO 2i année N+1	Montant OPCO 2i année N-2
-	_			_	_	_	_	_	_			_

Modalités de remplissage de la demande :

- Indiquez le coût total du projet
- ▶ Indiquez les financements antérieurs déjà reçus pour ce projet, quel que soit le financeur
- Précisez les montants de chaque financeur pour l'année N, N+1 et N+2
  - Le plan de financement pour l'année N doit être identique à celui renseigné dans l'onglet « plan de financement ».
  - ▶ Pour les années suivantes, indiquez les estimations de coûts.
- ► Le total devra être égal au coût du projet renseigné initialement.



## - 3 La notification

Webinaire - Investissements CFA 28

## La notification



- > Après décision du Conseil d'Administration, OPCO 2i adresse une notification au CFA.
- La notification peut porter sur une décision favorable, favorable partielle ou refus.

#### ► Le courrier indique :

- L'avis du conseil d'administration
- le montant total du soutien financier accordé
- l'information du délai de réalisation par nature d'investissement
- la procédure de versement des échéances jusqu'au solde de la demande
- les informations de contrôle et remboursement
- un tableau annexe de la répartition de la subvention accordé par : nature d'investissement, coût prévisionnel du projet, montant accordé, % accordé



# 4 Les échéances de paiement et contrôle

### Échéances de paiements – Dossier < 1M€



### 1<sup>ère</sup> échéance

Modèle attestation de lancement
Modèle attestation du l'honneur
RIB Certifié conforme sur papier en tête du CFA

### 2<sup>ème</sup> échéance

Avancée du projet : 70%
Factures acquittées
Document Modèle « <u>Etat détaillé des</u> dépenses réalisées » complété et signé par le CFA

#### Solde

•Document Modèle « <u>Etat détaillé des dépenses</u> <u>réalisées</u> » certifié par un Commissaire aux Comptes ou un Expert-Comptable externe au CFA

•Les factures acquittées ne sont pas nécessaires pour le solde du dossier

### Échéances de paiements – Dossier +1M€

#### 1<sup>ère</sup> échéance

Modèle attestation de lancement
Modèle attestation du l'honneur
RIB Certifié conforme sur papier en tête du CFA

#### 2<sup>ème</sup> échéance

•Avancée du projet : 50%

- Factures acquittées
- •Document Modèle « <u>Etat détaillé des dépenses</u> réalisées » complété et signé par le CFA

#### 3<sup>ème</sup> échéance

•Avancée du projet : 80%

Factures acquittées

 Document Modèle « <u>Etat détaillé des dépenses</u> réalisées » complété et signé par le CFA

Ou

Attestation certifiée par un Commissaires aux comptes ou un expert comptables externe au CFA

### Solde

•Document Modèle « <u>Etat détaillé des dépenses</u> réalisées » certifié par un Commissaire aux Comptes ou un Expert-Comptable externe au CFA

•Les factures acquittées ne sont pas nécessaires pour le solde du dossier

## Autres informations sur les échéances



- lère échéance : A transmettre à <u>subventionscfa@opco2i.fr</u> dans un délai de 3 mois maximum à réception de la notification de décision. A défaut, après un délai de 6 mois, OPCO 2i se donne la possibilité d'émettre un refus. Le CFA devra transmettre une attestation sur l'honneur de la réalisation et le plan de financement.
- Si vous avez terminé vos investissements avant la date de fin prévisionnelle, vous pouvez demander à OPCO 2i directement le solde en envoyant le « Modèle Etat détaillé des dépenses réalisées – Solde du dossier » certifié par un Commissaire aux comptes ou un Expert-comptable externe au CFA (l'étape de la deuxième échéance n'est pas obligatoire).
- Lors de la demande de versement du solde, si votre projet n'a pas été réalisé dans son intégralité nous devons avoir la confirmation de la « non-demande du résiduel en cas de réalisation partielle ». Un courrier du directeur du CFA doit accompagner la demande de solde, indiquant l'état définitif des dépenses justifiées avec confirmation formelle que les échéances non sollicitées ne le seront pas.
- L'OPCO 2i est en droit d'effectuer un audit du projet, soit durant le projet, soit à l'issue du projet, afin de vérifier la bonne utilisation des fonds versés



## 4 Questions réponses

Webinaire - Investissements CFA 33

## Foire aux questions



Questions	Réponses
Que se passe-t-il si la CPNE ne se prononce pas sur un dossier ?	Si'l n'y a pas d'avis de la CPNE. Le dossier n'est réputé non conforme à la procédure.
La limite des 500 000€ (pour décider du taux de co-financement) correspond- elle à l'ensemble du projet déposé ?	Il n'y a pas de limite au montant demandé par un CFA.
En plus du formulaire, devons-nous encore transmettre un dossier de présentation du projet? Et dans ce cas, est-ce que nous aurons un dossier par site pour une question de lisibilité vis à vis des partenaires sociaux?	Il y a bien un dossier de présentation du projet qui doit être fait par le CFA (porteur du projet) et qui doit détailler l'objet des investissements prévus par le CFA, pour ces différents sites, ou pour le compte d'un UFA.
Pour les CFA hors les murs, dans le cas où le dossier est réalisé pour une UFA dont la branche pro majoritaire n'est pas la branche majoritaire de l'ensemble du CFA, comment est déterminée la CPNE qui étudiera le dossier ?	Il faut que le dossier soit représenté par une section spécifique au sein du CFA (voir slide 7).
Combien de devis pour un équipement ?	Un devis par équipement/travaux/immobilier.
Avez-vous une idée de la période de réception des notifications de décision ?	La notification au CFA est envoyée à l'issue du Conseil d'Administration d'OPCO 2I (environ sous 1 semaine).
Comment peut-on mettre des chiffres dans les apprenants sachant que c'est une ouverture d'école	Cela reste du prévisionnel, il faut que vous fassiez l'estimation du nombre d'apprentis qui composera la section de formation en lien avec votre demande d'investissements CFA.

## Foire aux questions



Questions	Réponses
Si la demande à la Région a été déposée mais pas encore notifiée comment l'indiquer	Vous indiquez la répartition du montant prévisionnel de vos cofinanceurs. Lorsque vous serez notifié par OPCO 2I vous disposez d'un délai de 3 mois pour obtenir la 1ère échéance. Si au bout de 6 mois, lors de la relance de l'OPCO 2i, vous devrez revenir vers nous pour nous indiquer l'état de votre dossier au vu de la réponse ou non réponse de vos cofinanceurs
Quand on parle de demande jusqu'à 500 000€, on parle bien du montant demandé à OPCO2i, pas du montant total du projet ?	Pour une demande inférieure ou égale à 500 000 € Le financement dans la limite d'un plafond de 50% des coûts des investissements
Donc max 250 k€ de financement ?	Pour une demande supérieure à 500 000 € Sur la première tranche du coût total des investissements de 500K : taux de financement OPCO2i maximum 50% Au-delà de la tranche de 500K : taux de financement OPCO 2i maximum 40%
Pour un projet pluriannuel commencé en 2023 supérieur à 500000 euros est-ce la prise en charge de l'OPC2i va changer ( 50%->40%)?	Cette s'applique pour les nouvelles demandes au titre de 2024
Pour un CFA hors les murs : Si l'équipement est à destination d'une UFA, comment doivent apparaitre les devis : "CFA (nom du CFA) pour son UFA (nom de l'UFA)". L'équipement appartenant bien à l'UFA mais la demande est faite par le CFA.	C'est bien le CFA qui est porteur administrativement et financièrement. C'est le CFA qui va porter les coûts de l'investissement car c'est à lui que l'on va envoyer la notification de décision, et donc le paiement de la subvention.
L'immobilisation appartiendra bien à l'UFA	Les investissements appartiennent au CFA

## Explications – Nouvelle prise en charge 2024



Total	530 000 €		
Travaux 1	200 000 €		
Equipement 3	100 000 €		
Equipement 2	180 000 €		
Equipement 1	50 000 €		

- ▶ 50% de 500 000€ = 250 000€
- ▶ 40% au-delà des 500 000= 12 000€
- Donc le CFA peut demander jusqu'à 262 000€ d'aide au financement à OPCO 2i pour un projet de 530 000 €

Cette répartition devra être faite sur toutes vos lignes de projet

	INCORRECTE	CORRECTE
Règle 50% par nature ; Inférieur à 500K€	Exemple 1 ; Supérieur à 500K	Exemple 2 ; Supérieur à 500K
25 000 €	<b>×</b> 50 000 €	25 000 €
90 000 €	¥ 100 000 €	90 000 €
50 000 €	12 000 €	47 000 €
100 000 €	100 000 €	100 000 €
265 000 €	262 000 €	262 000 €

La règle s'applique pour toute les demandes au titre de 2024 et les demandes pluriannuelles déposées en 2024 pour la lère année

Le CFA ne pourra pas à l'OPCO2i + que les sommes ci-dessus, avec un maximum de 262 000€ Pour toute question supplémentaire ou demande de rendez-vous : <u>subventionscfa@opco2i.fr</u>

## MERCI DE VOTRE ATTENTION



www.opco2i.fr in 🈏 🖪